



COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°131 Mercredi 05 mai 2010

Course cycliste :

La course cycliste annuelle se déroulera le dimanche 16 mai 2010 de 15 heures à 18 heures (voir plan au verso).

Fête de l'ascension :

Une messe sera célébrée à la Chapelle de Puymerle le jeudi 13 mai 2010 à 10h30.

Un bric à brac est organisé par le Comité des Fêtes sur le site de Puymerle. Casse croûte, buvette et restauration sur place. Entrée gratuite pour le public. Pour les personnes qui aimeraient exposer, réservations et renseignements au 05.45.20.61.61 Mme ANCEAUX. Le 1^{er} mètre gratuit et 1 euro les mètres suivants.

Cinéma à Vadalle :

Une séance de cinéma se déroulera le jeudi 03 juin à 20h45, au Centre Socioculturel, pour le film L'ARNACOEUR de Pascal CHAUMEIL avec Vanessa Paradis, Romain DURIS, Julie FERRIE.

Orchidée :

L'Organisation Charentaise d'Information et de Dépistage des cancers nous informe que le cancer colorectal est la 2^{ème} cause de mortalité par cancer tous sexes confondus avec 17.000 décès par an. Ce dépistage est réservé aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans. Ce dépistage repose sur 1 test de recherche de sang dans les selles à faire chez soi tous les 2 ans. Où joindre l'organisation : 05.45.68.30.21 ou n° vert : 08.00.10.22.58, à l'adresse suivante : 78 rue de la Corderie 16023 ANGOULEME Cédex.

Produits phytopharmaceutiques :

Le Préfet de la Charente rappelle que l'application des produits phytopharmaceutiques est interdite sur le réseau hydrographique, même à sec, qui n'apparaît pas sur les cartes IGN au 25 000^{ème}, qui comprend les fossés, les collecteurs d'eau pluviale, les points d'eau ainsi que les puits et forages. Toute application est interdite sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. Pour plus d'informations l'arrêté préfectoral est affiché en mairie.

Cette disposition implique que la commune ne peut plus entretenir par désherbage chimique la voirie et les trottoirs à proximité du réseau pluvial. Il faut donc s'habituer à vivre dans un environnement plus sain et peut être moins minérale... en tolérant un peu d'herbe entre les pavés.

Pour ceux qui préfèrent un trottoir sans aucune herbe je rappelle que l'entretien de la partie entre la limite de parcelle et la chaussée est à la charge du propriétaire de la parcelle.

Pétanque :

Comme l'année précédente, les personnes qui seraient intéressées par la pétanque tous les vendredis soir à partir de 20 heures, sur la place du Centre socioculturel, peuvent contacter Monsieur BRUNET René au 06.61.22.90.14, pour un 1^{er} entraînement le vendredi 21 mai 2010.

Fermeture du secrétariat :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le lundi 24 mai 2010.